



Le Maire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le Maire de Belfort prend des mesures concrètes
pour aider les commerçants**

Damien Meslot, Maire de Belfort, comprend la détresse des commerçants et les assure de son soutien, c'est pourquoi il a pris des mesures concrètes pour aider les commerçants.

Il explique aussi la raison pour laquelle signer un arrêté municipal autorisant l'ouverture des commerces n'est pas une solution :

« Je ne prendrai pas d'arrêté pour l'ouverture des commerces parce que c'est illégal et qu'il apporterait plus de troubles que de solutions.

La loi est claire, un arrêté municipal est inférieur à un décret gouvernemental, donc il suffit que le préfet ou un tiers attaque l'arrêté pour que le tribunal administratif l'annule.

Et qui va payer les amendes conséquentes pour ouvertures illégales ? Les commerçants déjà durement touchés et je ne veux pas leur faire prendre le risque supplémentaire de les pénaliser davantage.

En revanche, je propose un certain nombre de mesures immédiates très concrètes et sûres venant en aide aux commerçants :

- **suppression des redevances** pour toutes les terrasses pour l'année 2020 ;
- **stationnement gratuit, la 1^{re} heure** de stationnement pour permettre de réaliser les achats de première nécessité ou récupérer une commande dans le cadre du dispositif Click&Collect ;
- autorisation de **l'occupation gratuite du domaine public** devant les boutiques des commerçants qui utilisent le Click&Collect, pour faciliter le retrait des commandes ;
- **campagne de communication** pour faire connaître les commerçants qui utilisent le dispositif Click&Collect et les nombreux restaurateurs qui vont continuer à travailler que ce soit en livraison ou en vente à emporter.

En parallèle, j'écris au Premier ministre, Jean CASTEX, pour lui demander de revoir sa position et permettre aux commerçants de rouvrir leurs magasins en appliquant un protocole sanitaire strict » conclut Damien MESLOT.